



RESEAU DES DEFENSEURS DES
DROITS HUMAINS EN AFRIQUE
CENTRALE

CAMEROUN: Assassinat d'Eric Ohena Lembembe, une enquête au point mort

Douala-Genève-Paris-Yaoundé, le 11 juillet 2014. Un an après l'assassinat d'Eric Ohena Lembembe, journaliste et défenseur des droits humains engagé dans la protection des droits des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués (LGBTI) au Cameroun, la justice reste au point mort. Alternatives Cameroun, ADEFHO, CAMFAIDS, REDHAC, MDHC, et l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, programme conjoint de la FIDH et l'OMCT, dénoncent les dysfonctionnements de la justice dans cette affaire et craignent que ceux-ci ne soient le signe d'une absence de volonté politique de faire la lumière sur les circonstances de cet assassinat.

A l'heure de faire le point sur l'avancement du travail de la justice, le constat est accablant : enquête bâclée, instruction bloquée et dédain voire intimidation des proches de la victime. Dans un premier temps assignée au commissariat du 1er arrondissement de Yaoundé, l'enquête est ensuite menée par l'administration centrale de la Sûreté nationale, avant d'être finalement transmise à un juge d'instruction qui, un an après l'assassinat, n'a fait que convoquer la mère, la sœur et le frère d'Eric Ohena Lembembe dans une procédure et au moyen d'actes aux nombreuses irrégularités : aucune photo ni empreinte n'a été prise sur la scène du crime ; le certificat de genre de mort ne mentionne pas les brûlures et autres blessures visibles sur le corps d'Eric Lembembe, etc.

Parallèlement, la famille et les proches de la victime font face à ce qui peut être qualifiés de mesures d'intimidation. Plusieurs amis et la famille d'Eric Lembembe ont été placés en garde à vue par la police au début même de l'enquête ; les proches et témoins convoqués par le juge d'instruction n'ont encore jamais été entendus malgré les démarches et relances effectuées par les avocats de la partie civile, etc.

« **La justice camerounaise doit absolument mener une enquête juste et honnête sur le meurtre d'Eric Lembembe** », a déclaré Dominique Menoga Nanga, fondateur de CAMFAIDS. « **Prétendre qu'Eric est coupable de son propre meurtre est insultant. Personne ne mérite de mourir en raison de son identité ou de celle de la personne qu'il aime** ».

En janvier 2014, l'Observatoire a mené une mission internationale d'enquête sur la situation des défenseurs des droits de LGBTI au Cameroun et a pu constater l'environnement précaire et les actes d'intimidation visant les défenseurs du droit à la santé et des droits humains des personnes LGBTI, dans le contexte de la pénalisation de l'homosexualité. Cette mission a également rencontré plusieurs témoins, proches de la victime et acteurs de la justice afin de faire le point sur l'état d'avancement de l'enquête sur la mort d'Eric Lembembe. Un rapport de mission sera publié dans les semaines à venir.

Eric Ohena Lembembe était le directeur exécutif de la Cameroon Foundation for AIDS (CAMFAIDS).

Il travaillait en collaboration avec plusieurs organisations telles que : Alternatives Cameroun et l'Association pour la défense des homosexuel-les (ADEFHO). Il avait contribué notamment à la préparation et à la diffusion d'un rapport publié par Human Rights Watch en mars 2013 et avait adressé des recommandations au cours de l'Examen périodique universel (EPU) du Cameroun devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU en mai 2013. Il contribuait également au blog *Erasing 76 Crimes* et avait participé à l'écriture du livre *From Wrongs to Gay Rights*. Eric Ohena Lembembe a été retrouvé assassiné à son domicile, à Yaoundé, le 15 juillet 2013. D'après les témoignages, il aurait été battu à mort par ses agresseurs, son cou et ses pieds ayant apparemment été brisés, son visage, ses mains et ses pieds brûlés au fer à repasser.

« ***C'est un crime particulièrement odieux et violent qui a visé un homme engagé dans la défense des droits d'une catégorie vulnérable de la population camerounaise. Nous le répétons : la justice doit être particulièrement exemplaire s'agissant des crimes de haine*** », ont déclaré Karim Lahidji, président de la FIDH et Gerald Staberock, secrétaire général de l'OMCT.

Nos organisations craignent que l'attitude des autorités policières et judiciaires dans cette affaire ne soit le reflet du mépris de ces institutions pour le respect et la protection des droits humains des personnes LGBTI au Cameroun. « ***L'inertie des autorités camerounaises sur cette affaire est d'autant plus inquiétante qu'elle risque d'encourager un sentiment d'impunité des auteurs des crimes et persécutions à l'encontre des personnes LGBTI, et d'alimenter la stigmatisation et la discrimination à l'encontre de ces personnes et des défenseurs de leurs droits*** », a ajouté Me Michel Togue, avocat au barreau du Cameroun et conseil juridique de CAMFAIDS.

Alternatives Cameroun, ADEFHO, CAMFAIDS, MDHC, l'Observatoire et le REDHAC renouvellent leur appel aux autorités camerounaises compétentes à mener une enquête indépendante, effective, rigoureuse, impartiale et transparente afin d'identifier les responsables, les traduire devant un tribunal indépendant, compétent et impartial conformément aux instruments internationaux et régionaux de protection des droits de l'Homme, et d'appliquer les sanctions pénales, civiles et/ou administratives prévues par la loi.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

- **FIDH : Arthur Manet : + 33 1 43 55 25 18**
- **OMCT : Delphine Reculeau : + 41 22 809 49 39**
- **CAMFAIDS : Maître Michel Togue: + 237 22 69 22 56**